

Compte rendu de conseil d'école
Regroupement Fleury la Vallée - Branches
23/06/2020 à Fleury la Vallée

Présents : Mmes Cancela, Laforge, Cameau, Girardot et Cailloz pour les mairies
M Tronchet, Mmes Pierdon, Magne, Terrillon, Guerreiro, Bladou et Houchot, enseignants
M. Raveau, Mmes Biron, Roe d'Albert, Martin, Cornu et Costel, parents élus
Absente : Mme Rigother

1/ Présentation des nouvelles équipes municipales

Mme Cancela, nouveau maire de Fleury, présente Mmes Cameau et Girardot, chargées des affaires scolaires.

Mme Laforge, nouveau maire de Branches, présente Mme Cailloz, adjointe et chargée des affaires scolaires

2/ Fusion des écoles maternelle et élémentaire de Fleury la Vallée.

A l'occasion du départ à la retraite de Mme Terrillon, une fusion de direction d'école maternelle et élémentaire a été décidée, en concertation avec la municipalité, les enseignants et les services académiques. Ceci ouvre droit à l'attribution d'une journée de décharge de service pour la directrice, et permet donc une meilleure mutualisation du temps de travail administratif.

Il est rappelé que le directeur d'une école n'est en aucun cas le supérieur hiérarchique de ses adjoints.

Mme Houchot prendra la direction des cinq classes.

Le Conseil d'Ecole donne un avis favorable à cette décision de fusion de directions.

3/ Bilan du confinement et des mesures sanitaires

Pendant les semaines de confinement, les enseignantes se félicitent de l'engagement des parents comme des enfants dans leur très grande majorité.

Au fil des semaines, plusieurs protocoles d'accueil partiel puis complet ont été mis en place. Nous nous sommes adaptées, selon les configurations de nos écoles, avec l'aide de nos nouvelles équipes municipales. Aujourd'hui nous accueillons la quasi-totalité de nos élèves et le retour se passe bien, les mesures sanitaires allégées restent cependant très lourdes et peu adaptées aux locaux, donc difficiles à appliquer à la lettre.

Les enseignantes de Branches remercient Mme le Maire qui a permis, dans un délai des plus courts, l'ouverture de l'école. De son côté, Mme Le Maire salue le travail des enseignantes qui permet une collaboration efficace.

Il est rappelé que le protocole prévoit pour les enfants l'éviction scolaire totale en cas de fièvre ou de symptômes, et que cette éviction vaut naturellement pour les enseignants qui ne peuvent revenir qu'après avoir effectué un test de dépistage.

4/ Effectifs et répartitions des élèves en septembre

TPS : 1 PS : 14 MS : 15 GS : 21 soit 51 pour la maternelle
CP : 15 CE1 : 22 CE2 : 15 CM1 : 14 CM2 : 15 soit 81 pour
l'élémentaire

Les CP et CE1 seront scolarisés à Branches, les CE2, CM1 et CM2 à Fleury la Vallée.

5 / Travaux à prévoir

A Branches : Il faudrait prévoir des stores pour toutes les fenêtres (rien n'existe en cas de fortes chaleurs). Les radiateurs sont à changer. Les enseignantes souhaiteraient un second vidéoprojecteur, et que ceux-ci soient installés de façon permanente au plafond. Le crépi des murs de la cour est en mauvais état.

Mme le Maire indique que les questions scolaires sont une priorité pour la municipalité. Un dossier Contrat de ruralité est en cours de constitution (délai très court) pour obtenir des aides. Il s'agit d'essayer d'obtenir une subvention qui permettrait en priorité de changer les radiateurs, en effet vétustes, et les stores.

A la maternelle de Fleury la Vallée :

Il serait nécessaire d'installer un point d'eau dans la troisième classe, et de changer les robinets des toilettes.

Les rideaux de la salle de repos ne sont pas occultants, il serait bien d'en prévoir d'autres.

Les enseignantes demandent aussi de grandes poubelles pour les toilettes des enfants.

Mme le maire indique également qu'une étude sera réalisée sur tout le groupe scolaire pour les vitres et le chauffage.

A l'école élémentaire de Fleury la Vallée :

Il y a un problème avec les dalles de plafond du couloir de la classe 2, il faudrait réparer.

Les murs des couloirs ne permettent pas d'affichage, serait-il possible d'y poser des panneaux (liège, bois...)

Enfin, l'ensemble des tables des élèves auraient besoin d'une révision générale pendant l'été.

Mme Houchot signale à Mme le Maire que jusqu'à présent les directrices de Fleury la Vallée pouvaient contacter un employé communal sans accord préalable de la mairie en cas de problème matériel, et demande si cette organisation continue. Mme Cancela donne son accord. Mme le maire de Branches en profite pour donner cette même autorisation à Mme Magne pour l'école de Branches

6/ Questions des parents :

Un parent demande à l'équipe enseignante comment est vécue cette reprise avec toutes les règles à mettre en place.

Les enseignants de maternelle évoquent des moments difficiles à vivre, surtout pour les plus petits qui ne peuvent comprendre la notion de distance. Les coins jeux manquent beaucoup à tous.

Les enfants ayant fréquenté l'école avant la reprise obligatoire ont bien intégré les gestes barrière.

Mais tout est à réexpliquer depuis que tout le monde est là, c'est difficile pour ceux qui sont revenus le 22.

En élémentaire, le point le plus difficile reste la disposition et la distanciation qui ne permettent pas le travail en groupes et en ateliers qui constituent la base des activités pédagogiques.

Le respect des règles est compris mais très difficile à appliquer avec la totalité des élèves.

Du fait du peu de lavabos, le lavage des mains reste l'activité la plus prenante de la journée !

Les enseignants déplorent aussi le défaut d'information durant toute cette période difficile .

L'association l'Enfant d'abord, pour compenser toutes les activités prévues et annulées, souhaite offrir à chaque enfant un paquet -goûter. Ils seront distribués la dernière semaine

7/ Questions diverses :

La rentrée des élèves de PS de l'école maternelle des fera de manière échelonnée (5 enfants à 8h15 , 5 enfants à 8h35 et des derniers à 9h00.)

Il est rappelé que les parents peuvent inscrire leur enfant en mairie pendant tout l'été.

Le planning d'utilisation de la halle des sports est reconduit pour 2020-2021.

Il n'y aura plus de créneau piscine pour l'école de Branches à la piscine d'Auxerre car c'est réservé aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Ceux-ci seront scolarisés à Fleury, qui ne fait pas partie de la communauté de communes d'Auxerre.

Les enseignantes de Fleury élémentaire rappellent que 2020-2021 est une année où devrait être organisée une classe découverte. Une décision sera prise à la rentrée en fonction des conditions sanitaires.

Enfin, les directrices signalent aux maires qu'un accès mairie existe dans l'application Onde et les invitent à se rapprocher des services compétents de la DSDEN pour en connaître les modalités.

La séance est levée à 19h15